



Avril 2015

Étude Régionale

Bulletin trimestriel

IMMATRICULATION DE VÉHICULES D'ANTANANARIVO

N°045



**Au cours du premier trimestre 2015,
à Antananarivo: baisse du nombre
des véhicules nouvellement immatriculés**

1.1

AU PREMIER TRIMESTRE 2015, À ANTANANARIVO : BAISSÉ DE 18% DU NOMBRE DES VÉHICULES NOUVELLEMENT IMMATRICULÉS

Au premier trimestre 2015, à Antananarivo, les véhicules nouvellement immatriculés sont au nombre de 3386 (contre 4119 au quatrième trimestre 2014), soit une baisse de 17,7% de l'effectif de véhicules immatriculés entre ces deux périodes. Les véhicules neufs représentent 54% des nouvelles immatriculations. La part

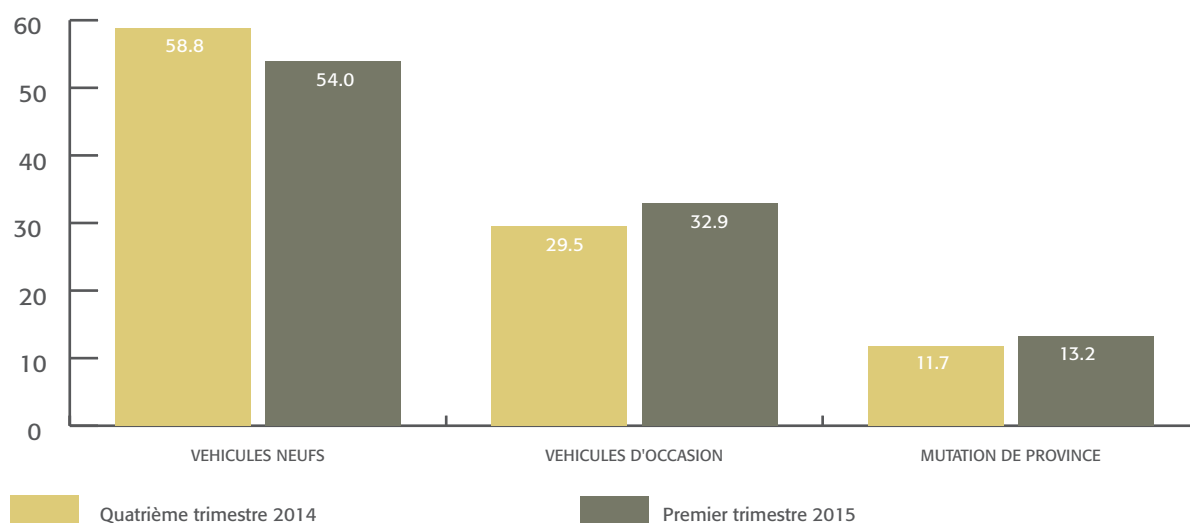
des véhicules neufs diminue de 4,8 points en glissement trimestriel. Par contre, la proportion des véhicules d'occasion augmente de 3,4 points (32,9%). Les véhicules en mutation de province augmentent de 1,5 point et représentent 13,2% des véhicules immatriculés au premier trimestre 2015.

1.1.1 Au premier trimestre 2015, la part des véhicules neufs nouvellement immatriculés est importante



Graphique 1

ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DE LA RÉPARTITION DES IMMATRICULATIONS SELON LE TYPE D'OPÉRATION (EN %)



SOURCE : INSTAT / DIRTANA

1.2

AU PREMIER TRIMESTRE 2015, LA MAJORITÉ DES NOUVELLES IMMATRICULATIONS CONCERNENT LES DEUX-ROUES

Au premier trimestre 2015, 36,7% des nouvelles immatriculations sont les immatriculations des deux roues. Néanmoins, la part des véhicules à deux roues diminue de 6,3 points par rapport au quatrième trimestre 2014. Ensuite, les voitures particulières représentent 35,7% des nouvelles immatriculations et 12% des véhicules nouvellement immatriculés sont des camionnettes.

Selon l'immatriculation des véhicules neufs, 66,3% des véhicules nouvellement immatriculés sont des motos. Cependant, leur proportion diminue de 4,4 points (70,7% au quatrième trimestre 2014).

Durant le premier trimestre 2015, l'enregistrement des voitures particulières est important sur les voitures d'occasion importées nouvellement immatriculées à Antananarivo (58,9%) tout comme sur l'ensemble des véhicules nouvellement immatriculés ayant effectué une mutation de province (50,2%).



1.2.1 Forte baisse de la proportion des véhicules à deux-roues nouvellement immatriculés au premier trimestre 2015



Tableau 1

RÉPARTITION DES IMMATRICULATIONS SELON LE GENRE DE VÉHICULES AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 2015 (EN %)					
GENRE DE VÉHICULES	TYPE DE VÉHICULES			TOTAL 4EME TRIM2014	TOTAL 1ER TRIM2015
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE		
VÉHICULE À DEUX ROUES	66,3	1,6	3,4	43,0	36,7
Voiture particulière	18,1	58,9	50,2	32,4	35,7
Voiture camionnette	11,4	10,9	17,3	11,1	12,0
Transport en commun	1,3	15,9	15,9	6,6	8,0
Voiture camion	1,9	5,3	9,2	5,3	4,0
Semi-remorque	0,8	3,1	2,0	0,5	1,7
Tracteur routier	0,2	4,0	1,3	1,0	1,6
Tracteur agricole	0,1	0,1	0,2	0,0	0,1
Remorque	0,0	0,1	0,4	0,0	0,1
Voiture très spéciale de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Voiture très spéciale utilitaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE : INSTAT/DIRTANA

1.3 AU PREMIER TRIMESTRE 2015, BAISSÉ IMPORTANTE DES IMMATRICULATIONS DE MARQUE MAK POUR LES DEUX-ROUES

Au premier trimestre 2015, la plupart des véhicules à deux roues sont de marque «Honda» (14,5%) tandis qu'au quatrième trimestre 2014, les motos de marque «Mak» étaient dominantes (21,2%). Durant le premier trimestre 2015, la part des motos «Honda» immatriculées augmente de 1,8 point par rapport au quatrième trimestre 2014. Inversement, la proportion des motos immatriculées de marque «Mak» diminue fortement (18,1 points comparé au quatrième trimestre 2014). Les motos de marque «ABM» représentent

10,1% des immatriculations des véhicules à deux roues. La marque «Honda» est la plus privilégiée parmi les motos neuves (13,9% des immatriculations des motos).

1.3.1 Au premier trimestre 2015, parmi les véhicules à deux roues nouvellement immatriculés, 15% sont de marque Honda

 Tableau 2

RÉPARTITION DES IMMATRICULATIONS DE VÉHICULES À DEUX ROUES (MOTO) SELON LA MARQUE AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 2015 (EN %)					
MARQUES DE MOTO	TYPE DE VÉHICULES			TOTAL 4EME TRIM2014	TOTAL 1ER TRIM2015
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE		
HONDA	13,9	33,3	40,0	12,7	14,5
ABM	10,3	0,0	0,0	8,5	10,1
YAMAHA	8,5	11,1	13,3	3,3	8,6
KYMCO	6,4	0,0	0,0	2,3	6,3
FANMOTO	6,4	0,0	0,0	0,0	6,3
KINLON	6,4	0,0	0,0	5,0	6,2
PETER	3,8	5,6	0,0	6,1	3,8
EL MATADOR	3,6	5,6	0,0	1,8	3,5
MAK	3,2	0,0	0,0	21,2	3,1
SYM	3,0	0,0	13,3	1,8	3,1
HAOJUE	2,9	0,0	0,0	1,4	2,8
LIFAN	2,3	0,0	0,0	1,9	2,3
FRANCERIDER	2,2	0,0	0,0	1,2	2,1
KLM	2,0	0,0	0,0	3,2	1,9
BAJAJ	1,7	5,6	0,0	1,2	1,7
YAMALO	1,6	0,0	0,0	2,1	1,5
SUZUKI	1,2	11,1	6,7	1,4	1,5
MILANGO	1,3	0,0	0,0	0,0	1,3
AUTRES	19,4	27,8	26,6	25,3	19,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE : INSTAT/DIRTANA

1.4

AU PREMIER TRIMESTRE 2015, À ANTANANARIVO, 15% DES NOUVELLES IMMATRICULATIONS DE VOITURES NEUVES SONT DE MARQUE MITSUBISHI

Au cours du premier trimestre 2015, les voitures nouvellement immatriculées sont en premier lieu de marques Mercedes et Renault (respectivement 14,4% et 14,1%). Ensuite, 9,7% des voitures nouvellement immatriculées sont de marque Hyundai. Les proportions de voitures de ces trois marques augmentent par rapport à celles du quatrième trimestre 2014. A l'inverse, la part des

voitures nouvellement immatriculées de marque Toyota diminue de 0,6 point entre les deux derniers trimestres. Les plus importantes proportions de voitures neuves nouvellement immatriculées sont de marques Mitsubishi (14,6%) et Toyota (10,1%).



1.4.1 Au premier trimestre 2015, parmi les voitures nouvellement immatriculées, 14% sont de marque Mercedes et 14% de marque Renault



Tableau 3

RÉPARTITION DES IMMATRICULATIONS DE VOITURES SELON LA MARQUE AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 2015 (EN %)					
GENRE DE VÉHICULES	TYPE DE VÉHICULES			TOTAL 4EME TRIM2014	TOTAL 1ER TRIM2015
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE		
MERCEDES	0,3	22,7	13,5	12,3	14,4
RENAULT	7,6	14,8	21,6	13,4	14,1
HYUNDAI	8,6	12,6	3,9	9,5	9,7
TOYOTA	10,1	9,0	8,4	9,8	9,2
PEUGEOT	2,6	5,8	13,2	6,6	6,4
NISSAN	6,5	5,3	5,3	5,3	5,7
MITSUBISHI	14,6	1,4	3,9	3,2	5,7
MAZDA	7,8	3,0	7,2	4,8	5,2
VOLKSWAGEN	2,8	5,1	3,9	5,4	4,2
CITROEN	4,1	2,7	3,5	3,5	3,3
FORD	6,2	0,8	2,8	4,0	2,8
KIA	5,5	1,5	0,9	2,3	2,5
GREAT WALL	4,2	0,1	0,0	0,0	1,3
AUTRES	19,2	15,3	11,8	20,2	15,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE : INSTAT/DIRTANA

1.5

AU PREMIER TRIMESTRE 2015, LA TENDANCE À LA PRÉFÉRENCE POUR LES VOITURES DIESEL SE POURSUIT

Quel que soit le type de voitures, les nouvelles immatriculations sont principalement des voitures diesel (69,1% des voitures immatriculées au cours du premier trimestre 2015). Ainsi, 63% des voitures neuves, 76,4% des voitures d'occasions et 59,4% des

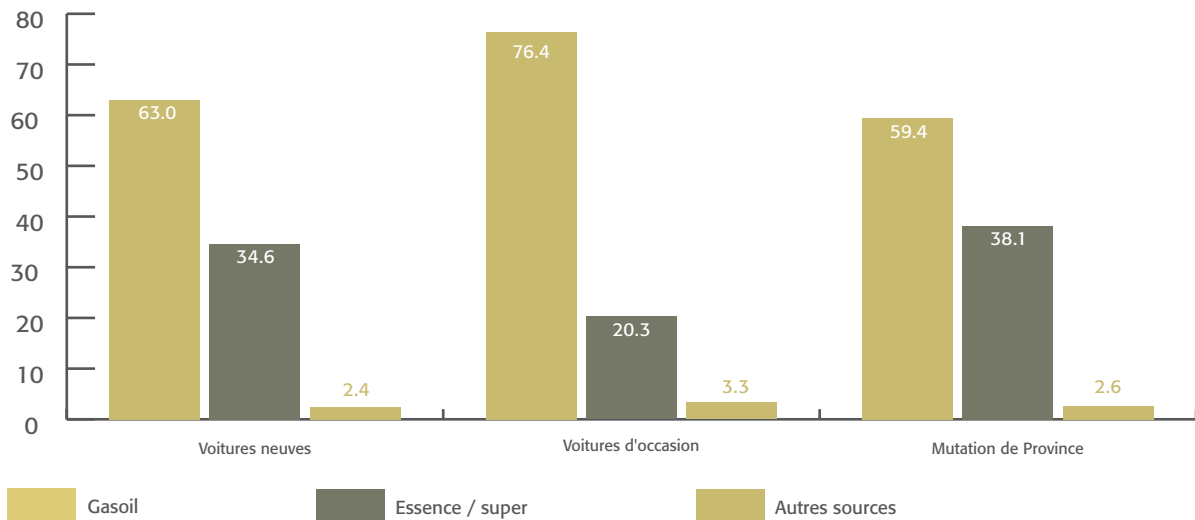
voitures en mutation de province immatriculées au premier trimestre 2015 sont à moteur diesel.

1.5.1 La majorité des voitures immatriculées au premier trimestre 2015 sont des diesels



Graphique 2

RÉPARTITION DES IMMATRICULATIONS DE VOITURES SELON LA SOURCE D'ÉNERGIE AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 2015



SOURCE : INSTAT / DIRTANA

1.6

AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 2015: AUGMENTATION DE LA PART DES VÉHICULES DE MOINS DE 5 ANS

Par rapport au quatrième trimestre 2014, la proportion de voitures d'occasion importées de moins de cinq ans augmente de 1,9 point au cours du premier trimestre 2015 (6,7% au premier trimestre 2015 contre 4,8% au quatrième trimestre 2014). La proportion des voitures âgées de cinq à quinze ans diminue de 2 points au cours de

cette période : 75% des immatriculations au quatrième trimestre 2014 et 73% des immatriculations au premier trimestre 2015. Enfin la part des voitures de plus de quinze ans est stable entre le quatrième trimestre 2014 et le premier trimestre 2015 (passant de 20,8% à 20,3%).

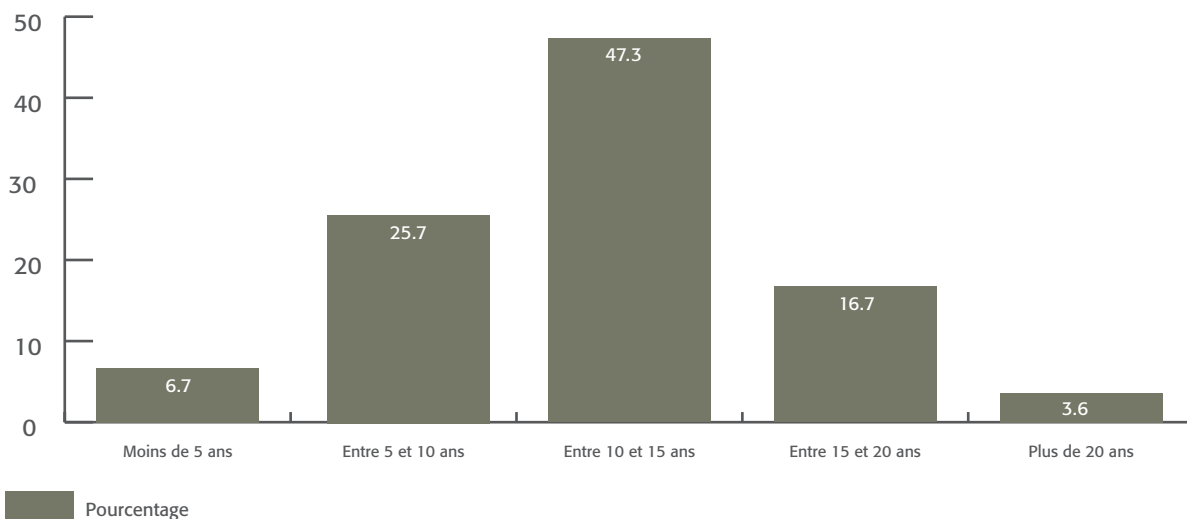


1.6.1 Au cours du premier trimestre 2015, la moitié des voitures d'occasion importées ont entre 10 et 15 ans



Graphique 3

RÉPARTITION DES VOITURES D'OCCASION IMPORTÉES SELON LA DATE DE PREMIÈRE MISE EN CIRCULATION AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 2015 (EN %)



SOURCE : INSTAT / DIRTANA

Note méthodologique⁽¹⁾

Cette publication se base sur les immatriculations de véhicules effectuées auprès du Centre d'immatriculation de la Province autonome d'Antananarivo. Les informations proviennent du volet A de la carte grise récupéré par les agents de l'INSTAT auprès du Centre d'immatriculation. Ces informations concernent aussi bien les véhicules neufs que les véhicules usagés immatriculés pour la première fois à Madagascar ou les mutations de province. Ne sont donc pas concernés par cette publication les autres lots d'immatriculation (ou type d'opération) comme les mutations de propriétaire, les véhicules reconstruits ou transformés, les destructions, les retards d'immatriculation et les « duplicata ». Ces lots ne désignent pas des flux qui alimentent effectivement la circulation routière de la province en volume de véhicules.

Les nomenclatures utilisées se basent sur les déclarations faites sur la carte grise. Concernant la marque de véhicule, la modalité « Autres » contient toutes les marques de véhicules dont l'effectif n'a pas atteint 1% du total des immatriculations de la période considérée.

Le terme « Voiture » exclut les véhicules à 2 roues ou Motocyclette.

Concernant le genre de véhicule, sont inclus dans le genre de véhicule spécial : Camion-citerne (carburant, lait, voirie...), Camion de dépannage, Camion ventouse, Voiture pompier, Engins (compacteur, bulldozer, grue, ...), Pelle mécanique, etc.

Pour les sources d'énergie, la rubrique « Autres » renferme la source d'énergie qui devrait être « vide » pour les genres de véhicules comme les remorques et les semi-remorques.

(1) Pour tous renseignements veuillez contacter l'INSTAT, BP 485 Anosy, Antananarivo. Direction Interrégionale d'Antananarivo, Tél. 261 20 22 322 19, Fax. 261 20 22 332 50, Email: dginstat@moov.mg, Site web : www.instat.mg.

